

Les médecins catholiques slovènes s'expriment sur le référendum relatif à l'aide à mourir

15 novembre 2025

Déclaration de l'Association des médecins catholiques slovènes sur le référendum relatif à la loi sur l'aide à l'autodétermination en fin de vie.

L'Association des médecins catholiques slovènes suit avec la plus grande inquiétude les efforts visant à légaliser le suicide assisté et l'euthanasie en République de Slovénie.

Les maisons de retraite catholiques et autres établissements de santé catholiques en Slovénie prennent en charge plus de 1 200 personnes âgées et gravement malades. Leur travail est fondé sur l'éthique chrétienne, qui considère la vie comme inviolable et sacrée, de la conception à la mort naturelle. Ils protègent la vie grâce à des soins de santé hautement professionnels, des soins palliatifs de qualité, un soutien psychologique et spirituel et une véritable humanité.

La législation proposée ne prévoit pas d'objection de conscience au niveau institutionnel. L'expérience des pays où l'euthanasie est déjà légale (Belgique, Pays-Bas, Canada, etc.) nous apprend que des pressions sont exercées sur les personnes vulnérables, que des abus difficiles à détecter et à punir sont commis, et que les limites de ce qui est permis s'étendent progressivement à des groupes toujours plus larges (malades mentaux, mineurs, personnes atteintes de démence, etc.).

Il est particulièrement inacceptable que les institutions catholiques soient contraintes :

de fournir leurs propres locaux, équipements et personnel pour la mise en œuvre du suicide ou de l'euthanasie,

de participer à des actions qui sont en contradiction directe avec la foi et la mission des institutions,

de violer la croyance chrétienne fondamentale selon laquelle nous ne devons jamais, en aucune circonstance, mettre fin intentionnellement à une vie humaine innocente.

Le suicide assisté et l'euthanasie ne font pas et ne peuvent pas faire partie de la mission des institutions catholiques de santé et d'aide sociale. Elles l'assurent clairement à leurs patients, à leurs proches et à l'ensemble de la population slovène.

Elles répondent déjà efficacement aux souhaits de mettre fin à leur vie en renforçant les soins palliatifs et la surveillance dans les derniers moments. Elles accompagnent les personnes dans leurs dernières heures, mais ne les aident jamais à se suicider.

Elles appellent donc tous les électeurs à rejeter la légalisation du suicide assisté et de l'euthanasie lors du référendum.

Association des médecins catholiques slovènes, 15 novembre 2025

Signataires de la déclaration:

Institut paroissial Trnovo de Ljubljana – Caritas ; Foyer Saint-Joseph ; Foyer Saint-Raphaël ; Foyer Sainte-Thérèse ; Institut Caritas pour les soins, les services infirmiers et les services sociaux ; Institut Saint-Cyrille-et-Méthode de Beltinci ; Institut des Sœurs de la Miséricorde – Foyer Sainte-Catherine ; Institut Saint-Martin.

Association des médecins catholiques slovènes, Trubarjeva cesta 82, 1000 Ljubljana

zdravniki@rkc.si

<https://katoliski-zdravniki.si>



[Slovenian Association of Catholic Medical Doctors 15 novembre 2025Download](#)